

# **Assemblée Générale des *Ailes du désir* – Bilan 2022**

## **Samedi 25 mars 2023 (14h-17h30)**

### **Maison du Geste et de l'Image (Paris 1<sup>e</sup>)**

10 adhérents présents en salle

12 adhérents participant par visioconférence (au moment des votes)

22 votants au total

L'inspecteur général Renaud Ferreira, étant souffrant, nous demande d'excuser son absence.

#### **I. BILAN MORAL**

Cette assemblée générale en date du 25 mars 2023 intervient un peu tard par rapport à la précédente qui s'est déroulée le 4 décembre 2021. Elle aurait dû bien sûr se tenir en décembre 2022, ce qui ne s'est pas fait pour diverses raisons. Une assemblée générale est l'occasion de faire le bilan des actions de l'association, voici ce qui a été engagé depuis notre dernière AG et d'engager une réflexion sur un positionnement.

##### **1) Qu'en est-il du rayonnement de notre association ?**

Nous pouvons nous féliciter d'être toujours les interlocuteurs de l'inspection générale qui nous consulte sur des questions diverses : cette année, nos doléances ont été entendues sur l'aménagement de l'épreuve écrite. En outre l'association est toujours bien représentée dans les commissions sur le choix du film au programme limitatif du bac et sur l'élaboration des sujets du bac.

Nous sommes les uns et les autres présents sur les sites des festivals qui rassemblent des professeurs de cinéma, où nous faisons valoir le travail de l'association et l'intérêt de sa représentativité. Nous pouvons montrer combien l'association s'est mobilisée sur les questions qui touchent aux enseignements de cinéma et dans le contexte de la réforme, au niveau national comme au niveau rectoral.

L'association fonctionne aussi comme un lieu de ressources. Il y a les éléments apportés par le *Cahier des Ailes du désir* et par le site. Il y aussi les échanges par mail, notamment sur la boucle, les aides et renseignements donnés individuellement, l'accompagnement au cas par cas sur les épreuves, les envois de liens vers les textes officiels, etc... Autant d'actions qui restent dans l'ombre mais qui n'en sont pas moins utiles.

Pourtant notre représentativité peut poser question, et il faut soulever le point sombre du nombre d'adhérents. Il reste trop modeste, et les comptes de l'association sont préoccupants. Beaucoup trop de collègues enseignant le cinéma ignorent l'existence des Ailes du désir. Certains mettent en avant les obstacles à un investissement associatif : la vie personnelle est déjà trop grignotée par les contraintes de plus en plus lourdes de l'enseignement pour consacrer du temps à un travail associatif qui est souvent perçu comme un temps donné pour le lycée, pour les élèves, pour le travail. De plus, et dans cette optique, le coût de l'adhésion est jugé trop élevé et trop souvent évalué uniquement par rapport à la revue. C'est ce qui a pu être entendu à Sarlat et à Angers lors du festival Premiers Plans.

Pour faire vivre les Ailes du désir il nous faut donc trouver des stratégies de communication, réfléchir à la façon d'être efficaces, afin d'être très réactifs par rapport à ce qui peut se produire sur le terrain. Les délégués régionaux font déjà beaucoup et leur rôle est essentiel. Il est nécessaire de profiter des rencontres organisées par les IPR, lors des journées de formation ou lors des réunions-bac, et des festivals pour faire connaître les Ailes du désir. Les délégués régionaux pourraient par exemple contacter les enseignants de cinéma dans leur académie. Il faut aussi susciter l'adhésion des partenaires. Il n'y en a quasiment plus parmi les adhérents, deux structures seulement, et il n'y en a plus au CA depuis longtemps. Dans les relations avec la DRAC ce sont les partenaires qui sont les interlocuteurs, non les enseignants.

## **2) Des perspectives d'action**

Avec l'accord du conseil d'administration la présidente de l'association Geneviève Merlin a fait une demande d'adhésion à la Conférence des Présidents d'Associations de Professeurs Spécialistes : demande acceptée, nous sommes donc maintenant membres de cette conférence. C'est une structure qui intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics, des institutions et des responsables politiques pour défendre la qualité de l'enseignement et le respect des spécificités disciplinaires. Elle regroupe une quinzaine de disciplines. Nous avons avec ces disciplines des préoccupations communes. L'objectif est donc de définir et d'adopter des positions communes en ce qui concerne l'enseignement secondaire, mais chaque association membre garde sa totale autonomie et reste libre de s'engager ou non sur les positions définies collectivement.

Ces préoccupations communes sont les effets de la réforme et en particulier du calendrier du bac sur le travail des élèves et des professeurs. Dans toutes les disciplines de spécialités c'est le même constat : c'est la course pour boucler le programme, les élèves doivent gérer en même temps les vœux Parcoursup, le contrôle continu, la préparation des épreuves de spécialité. Se pose aussi la question du 3ème trimestre.

La conférence a eu une audience au cabinet du ministre en septembre sur ces questions : le ministère n'entend pas revenir sur le calendrier de l'année de Terminale, en avançant que pour permettre la préparation du Grand oral et pour que les notes obtenues lors de ces épreuves comptent dans Parcoursup, les épreuves de spécialité doivent avoir lieu au printemps. Devant ce refus une pétition, dont nous sommes signataires, a été envoyée, réclamant le report des épreuves en Juin. Toutes les associations représentées au sein de la Conférence ainsi que les organisations syndicales s'accordent sur cette demande.

La décision d'aménagement de l'épreuve de spécialité a été prise trop tard. Le BO est sorti le 6 octobre. Mais tel que le texte se présente, cet aménagement semble avoir vocation à être pérenne. Et d'ailleurs l'inspecteur général l'a dit explicitement dans une intervention à Sarlat en novembre 2022. On nous invite à considérer que « l'écrit n'est qu'une modalité d'évaluation des élèves d'une part et, d'autre part, que le 3ème film est à exploiter dans une perspective la plus adéquate » (au projet pédagogique de l'année). Si la tenue des épreuves en juin devait être acceptée, une majorité de membres des Ailes du désir souhaite le retour de 3 films au programme, mais cette question pourrait faire débat au sein de l'association. Elle sera donc à envisager en temps utile.

Au-delà des champs disciplinaires, la Conférence des associations de professeurs spécialistes envisage une réflexion plus large sur le lycée, à laquelle nous avons souhaité nous associer. Il s'agit de tenir des États généraux du lycée, l'objectif étant de faire un bilan de la réforme mise en place, d'en analyser les effets induits sur les professeurs et les élèves. Ce bilan se fait à partir d'une enquête dont le texte sera distribué en fin d'année. J'ai transmis le texte de cette enquête au CA, qui s'est prononcé favorablement sur les termes de cette enquête et les

modalités de sa diffusion. Il sera intéressant de confronter le résultat de cette enquête avec les conclusions du comité de suivi de la réforme.

Il nous faut accroître les propositions de ressources, pour donner à l'association visibilité et légitimité auprès des enseignants comme auprès de l'institution, et, par exemple, élaborer des éléments d'accompagnement des épreuves écrites. Les « fiches » que les Ailes du désir ont proposées sur les anciens sujets étaient efficaces, c'est une pratique dont on pourrait s'inspirer. Pour cela bien sûr il faut que nous dégagions du temps collectivement dans le cadre d'une journée ateliers et AG par exemple.

### **3) Enfin, la question du partenariat**

Les délégués régionaux ont pu nous alerter sur des difficultés voire des dysfonctionnements. L'association n'a pas été reçue par la DRAC IDF malgré notre insistance. Nous pouvons envisager de demander à nouveau un rendez-vous au ministère de la culture mais le précédent, malgré un accueil policé, n'a été suivi d'aucun effet. Il semble que les choses ne puissent se gérer que localement, auprès des établissements, des DAAC et des DRAC...

### **Conclusion**

Il importe donc que nous nous fixions des perspectives, dans la continuité de nos valeurs et dans l'intérêt des élèves, et pour cela que nous mettions tout en œuvre pour accroître le rayonnement de l'association.

☞ Vote du bilan moral à l'unanimité.

## II. BILAN FINANCIER

Bilan présenté par François-Xavier Vial

### Comptes 2021

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Rappel 2020</b>
Cotisations 2021 (76 cotisants)	2660		2800 (80 cotisants)
Ventes revues au numéro	50		50
Ventes lots de revues	75		125
Dons	80		55
Edition de la revue		2496,00	2238
Frais postaux		390,42	605,84
Site Web (nom + hébergement) + Zoom		159,34	127,02
Frais de tenue de compte		138,20	80
Déplacements		191,05	106
Divers (pt matériel, piles,...)		39,64	151,39
C.F.C.	0	0	1795,02/912,5
Total	2865	3414,65	4825,02/4220,95
Solde		<b>-549,65</b>	<b>604,07</b>

### Comptes 2022

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Rappel 2021</b>
Cotisations 2022 (82 cotisants)	2870		2660 (76 cotisants)
Ventes revues au numéro	76,00		50
Ventes lots de revues	125,00		75
Dons	65,00		80
Edition de la revue		2496,00	2496
Frais postaux		604,07	390,42
Site Web (nom + hébergement) + Zoom		211,73	159,43
Frais de tenue de compte		133,35	138,20
Déplacements		393,00	191,05
Divers (pt matériel, piles,...)		26,36	39,64
Scan Revues PDF		238,00	
C.F.C.	0,00	0,00	0/0
Total	3136	4102,51	2865/3414,65
Solde		<b>-966,51</b>	<b>-549,65</b>

Les comptes sont en difficulté : nous n'avons plus de subvention, nous ne vivons que grâce aux adhésions.

Nous ne recevons plus d'argent du CFC pour le droit de photocopie. Nous avons perdu notre SIRET lors du transfert d'adresse de l'association. Ces démarches sont à refaire. Geneviève Merlin et François-Xavier Vial s'en occupent.

Les frais occasionnés par l'édition de la revue ainsi que les frais postaux sont très importants.

Piste évoquée : faire en sorte qu'un don à l'association puisse donner droit à un crédit d'impôts.

Deux propositions :

- augmenter le nombre de cotisants : en 2022, 82 cotisants ; il faudrait environ 120 cotisants pour être à l'équilibre
- augmenter le montant de l'adhésion, sachant que celui-ci n'a pas augmenté depuis 2005.

Geneviève Merlin et François-Xavier Vial proposent de le réévaluer à 50 euros. Les membres présents trouvent qu'une augmentation de 15 euros est trop importante, et proposent une augmentation de 5 euros, portant l'adhésion à 40 euros.

☞ Vote pour augmenter le montant de l'adhésion de 5 euros : 20 pour, 2 abstentions.

☞ Vote du bilan financier à l'unanimité.

Attention ! Lors du paiement en ligne, l'organisation HelloAsso qui gère ce service propose de prélever en plus de la cotisation une somme de 4,95 €. ***Ce paiement n'est pas obligatoire*** : il suffit de cliquer sur le lien « Modifier » pour changer la somme, ou l'annuler complètement en cochant la case ad-hoc.

### III. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les membres se représentent.

☞ Conseil d'administration réélu à 19 voix (10 présents + 9 pouvoirs)

#### **Les membres élus du conseil d'administration sont :**

Thomas ANQUETIN  
Alexandre BOZA  
Gaëlle CASELLATO  
Guillaume DEBRULLE  
Guillaume DEHEUVELS  
Isabelle DUMAS  
Juliette GOFFART  
Barbara GOMBIN  
Annabel LANIER  
Geneviève MERLIN  
Axel RABOURDIN  
Alain TISSIER  
François-Xavier VIAL  
Philippe ZILL

#### **Délégués régionaux :**

Thomas ANQUETIN : Académie d'Orléans-Tours  
Guillaume DEHEUVELS : Académie de Grenoble  
Marion DUBREUIL : Académies de Martinique, Guadeloupe, Guyane  
Isabelle DUMAS : Académie de Lyon  
Barbara GOMBIN : Académie de Paris  
Mathieu HAAG : Académie de Nantes  
Evelyne JARDONNET : Académie de Versailles  
Jean-Jacques MANZANERA : Académie de Bordeaux  
Axel RABOURDIN : Académie de Picardie  
Céline SIMEON-PERREIRA : Académie de Nancy-Metz  
Alain TISSIER : Académie de Créteil

## **IV. QUESTIONS DIVERSES**

### **Échanges sur les points suivants :**

#### **Pour le rayonnement de l'association :**

- Prioriser le développement du site internet de l'association, pour qu'il soit plus visible et plus attractif. François-Xavier Vial est en train de le reconfigurer afin de le rendre plus simple.
- Cibler les DAAC, liées au réseau « Lycéens au cinéma » : rôle des délégués régionaux.
- Essayer d'obtenir les coordonnées des enseignants de cinéma.
- Un nouvel adhérent explique pourquoi il a adhéré, soulignant le fait que l'association est une source de renseignements utiles, qui permet d'obtenir certaines informations avant qu'elles ne paraissent au BO, comme l'œuvre entrant au programme limitatif du bac. Elle permet de sortir de l'isolement dans lequel peuvent se trouver certains collègues. Une nouvelle adhérente de la Martinique explique qu'elle ne connaissait pas l'association. L'idée émerge de la rédaction d'un « document promotionnel », présentant l'association et ses actions, qui pourrait être diffusé au sein des établissements et auprès des collègues de CAV pour rendre l'association plus visibles.

#### **La formation des enseignants**

Marion Dubreuil, professeure en Martinique, souhaiterait que les académies d'Outre-mer puissent avoir la possibilité de suivre en visio-conférence des formations données en métropole. Un collègue rappelle que des conférences sur les films au programme sont disponibles en ligne (sur le site de l'académie de Paris, sur le site du festival de Sarlat). Mais cela ne remplace pas une formation en présentiel et une véritable interaction.

#### **La situation des enseignements d'option**

Les options sont en souffrance : réduction de 3h à 2h, réunion des niveaux Première et Terminale de plus en plus fréquentes.

L'argument avancé par les proviseurs est souvent la baisse des effectifs.

Guillaume Deheuvels attire l'attention sur la situation dans l'académie de Grenoble. L'option du lycée Baudelaire de Cran-Gevrier est très fragilisée.

#### **La situation des enseignements de spécialité**

Problème en Première des horaires fragmentés 2h/2h, pour s'aligner sur les autres spécialités, mais sans aucune prise en compte des spécificités du CAV (2h sont insuffisantes pour un tournage).

Parfois, des effectifs de plus en plus importants, mais des baisses de la DHG qui rendent impossible le dédoublement.

#### **Le recrutement des élèves de Seconde**

Opacité de la procédure Afelnet.

Beaucoup d'élèves hors-secteur qui se voient refuser l'entrée en 2<sup>nde</sup> postulent sur le niveau Première.

#### **Le recrutement des élèves de spécialité sur Parcoursup**

Il est difficile de dresser un bilan, mais il semble qu'il y ait eu moins de problèmes d'accès aux formations demandées que l'an passé, en particulier dans l'académie de Paris.

Problèmes des BTS audiovisuels publics : de très nombreuses demandes pour très peu de places : difficultés d'accès pour les élèves de lycée ayant suivi un enseignement de cinéma.

## Les BTS Métiers de l'audiovisuel

Renaud Ferreira nous a informés qu'il n'y a pas de réforme prévue des BTS audiovisuels. Le thème de Culture audiovisuelle et artistique, prolongé une deuxième année en raison du contexte Covid, est désormais voué à changer chaque année.

### Le baccalauréat

#### ➤ Le calendrier des épreuves

Accord unanime sur la demande de reporter les épreuves en juin, qui est le combat principal à mener.

Discussion sur le programme limitatif : dans le cas d'un report en juin, retour aux 3 films ou poursuite avec 2 films ? Certains collègues apprécieraient que l'on ne conserve que deux films, pour pouvoir approfondir ou prolonger le travail, ne pas se sentir constamment pressés par le temps. D'autres estiment que l'étude de trois films au lieu de deux offre une année plus riche, et craignent un effet de lassitude des élèves si un même film devait faire l'objet de plusieurs mois d'étude.

Problème d'égalité territoriale : on constate des écarts importants dans les dates de passation des épreuves orales. Dans certains centres, elles ont eu lieu avant les écrits, dans d'autres elles auront lieu après (semaine du 13 mars pour la Guadeloupe, 5 et 6 avril dans l'académie d'Amiens).

#### ➤ Les épreuves

Rien à dire sur le sujet d'écrit.

Mais la préparation de l'écrit et de l'oral fait encore débat. Les questionnements sont perçus comme un objet de travail supplémentaire. L'exemple a été donnée de *Cléo de 5 à 7* : travail chronophage à mettre en œuvre pour appréhender le film à partir du questionnement « Périodes et courants ».

Pour l'oral beaucoup d'enseignants engagent les élèves sur la réalisation complète d'un film, jugeant que la présentation d'un fragment est frustrante pour l'élève, difficile à évaluer pour le professeur, et que l'expérience d'une réalisation aboutie est au cœur du choix des élèves pour cet enseignement. Des collègues ont témoigné de leur embarras face à la petite séquence de film présentée, souvent coupée du cheminement de la réflexion portée par le carnet de création. Les pratiques sont très diverses. Dans l'académie de Paris, tous les élèves présentent un film terminé. À la Martinique, les élèves présentent aussi des films complets mais il faut aller vite et faire beaucoup travailler les élèves en autonomie. Dans les académies de Créteil et Versailles, il y a de tout (un fragment, un plan, le film terminé).

Il serait utile que l'association des Ailes du désir envisage de travailler sur un accompagnement des épreuves comme nous l'avons fait avec les anciens sujets.

#### ➤ Points divers...

Les élèves connaîtront leurs notes à partir du 12 avril : c'est problématique !



Renaud Ferreira nous confirme que ce sont les deux films déjà inscrits au programme limitatif qui seront supports de l'écrit : en 2023 Spielberg et Lang ; 2024 Lang et Fellini ; 2025 Fellini et Wiseman, etc.

Le nouveau film inscrit au programme limitatif est travaillé au 3<sup>e</sup> trimestre.

Une fiche est parue sur Eduscol sur l'occupation du 3<sup>e</sup> trimestre, et en particulier sur le travail sur le troisième film du programme limitatif :

<https://eduscol.education.fr/3733/le-3e-trimestre-de-terminale-generale-et-technologique>

### **Contributions pour le site et la revue**

N'hésitez pas à envoyer vos contributions pour le site internet ou le *Cahier des Ailes du désir* de 2024, sur les films au programme du bac, notamment *High School* de Frederick Wiseman, et tout autre point du programme et de pratique pédagogique, de la 2<sup>nd</sup>e à la Terminale, en option ou en spécialité. Contactez Geneviève Merlin : [anepccav@asso.ailesdudesir.fr](mailto:anepccav@asso.ailesdudesir.fr)

Compte-rendu par Geneviève Merlin (présidente) et Guillaume Debrulle (secrétaire)